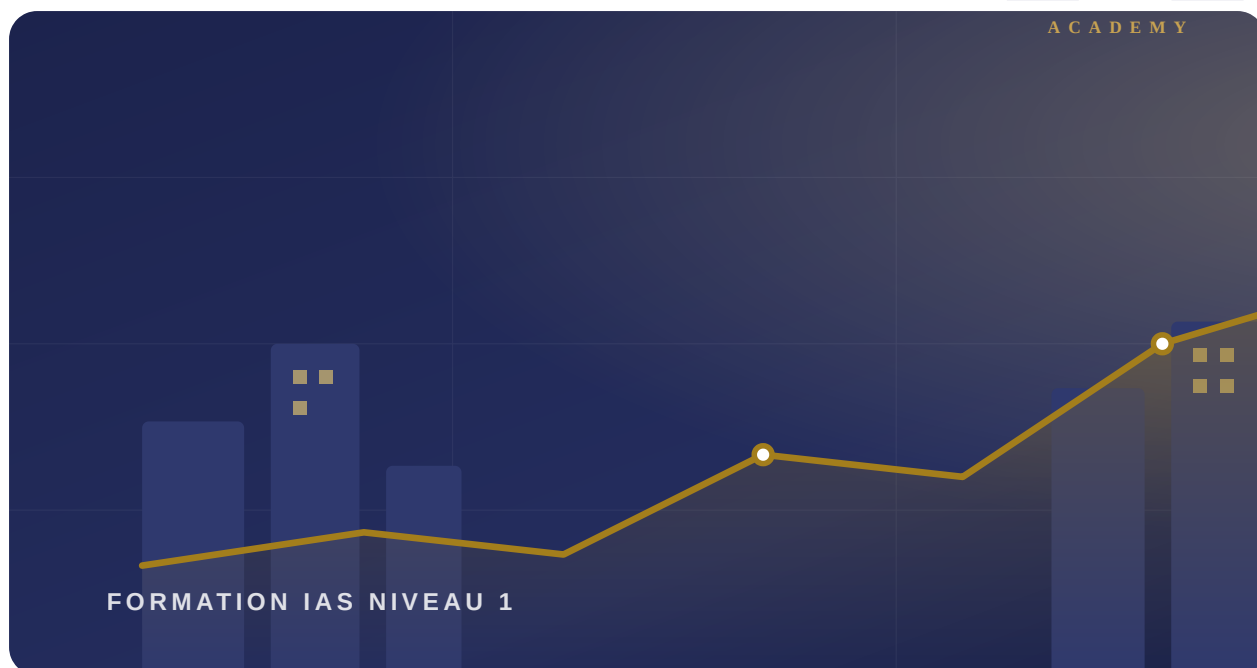




FORMATION

Formation IAS Niveau 1

Attestation de suivi et de réussite

Formation en distanciel de 150 heures vous permettant d'obtenir l'habilitation d'intermédiaire en assurance – Niveau 1 et de sécuriser vos conseils en assurances de personnes, assurance-vie et capitalisation, ainsi qu'en assurances de biens et de responsabilité. Cette formation vous permet d'obtenir votre capacité professionnelle (habilitation) auprès de l'ORIAS.

Accompagnement

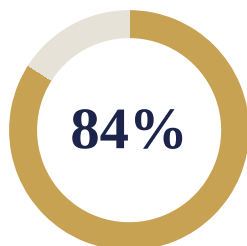
Évaluation des besoins et du profil en début de parcours · Assistance technique et pédagogique du lundi au vendredi (9h–17h) · Accompagnements individuels à programmer avec le formateur · Suivi de progression jusqu'à l'évaluation finale

Finalité

Obtenir l'habilitation d'intermédiaire en assurance – Niveau 1 (capacité professionnelle auprès de l'ORIAS) et sécuriser ses conseils en assurances de personnes, assurance-vie et capitalisation, ainsi qu'en assurances de biens et de responsabilité.

Nos chiffres

Indicateurs Qualiopi publiables — calculés automatiquement au niveau de l'organisme.



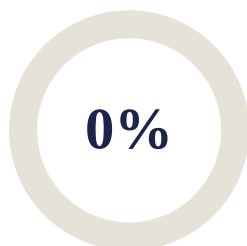
Satisfaction globale

Taux de satisfaction de nos apprenants



Taux de réussite

Apprenants ayant finalisé leur formation



Taux d'abandon

Apprenants n'ayant pas finalisé



Insertion à 6 mois

En cours de mise à jour

Nombre d'apprenants	Taux de présentation à la certification	Taux d'obtention de la certification
146	<i>En cours de mise à jour</i>	<i>En cours de mise à jour</i>

Le contenu de la formation



9 modules

41 sous-chapitres
avec vidéos, fiches
techniques et fiches
d'approfondissement.



Durée : 150 heures

100 % distanciel
asynchrone,
accessible 24h/24 et
7j/7.



Examen final

100 questions QCM,
score minimum 70 %.
Organisé sur notre
plateforme e-learning.



3 passages inclus

Examens blancs
illimités + base de
questions officielles +
livret complet.

À qui s'adresse la formation ?

Toute personne souhaitant valider le statut de courtier ou de mandataire non exclusif en assurance, sur l'ensemble des branches (assurances de biens, de personnes et de responsabilité). S'adresse également aux agents généraux et aux salariés exerçant des fonctions de responsabilité ou d'animation au sein d'un bureau de production.

Un équipement informatique et
une connexion internet

Aucune qualification préalable
requis — l'exercice de la
fonction nécessite ensuite
l'obtention d'une carte
professionnelle ou d'une
attestation d'habilitation

Les objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :
- -Comprendre l'environnement réglementaire et les acteurs clés du secteur assurantiel.
- -Intégrer la dimension patrimoniale dans sa démarche de conseil.
- -Accompagner ses clients sur les solutions d'assurance-vie, de personnes et de biens avec pertinence
- et conformité.
- -Renforcer la relation client en plaçant la transparence et la sécurité au cœur de ses pratiques.

Le programme détaillé

Module 1 : L'environnement assurantiel

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcasts · 🗺️ Infographies · 📄 Fiches de révision · 🧠 Mind Map · ❓ Quiz

Module 2 : Le patrimoine et son environnement

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcasts · 🗺️ Infographies · 📄 Fiches de révision · ❓ Quiz

Module 3 : Les solutions patrimoniales

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcasts · 🗺️ Infographies · 📄 Fiches de révision · ❓ Quiz

Module 4 : La Prévoyance

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcasts · 🗺️ Infographies · 📄 Fiches de révision · 🧠 Mind Map · ❓ Quiz

Module 5 : Les risques des entreprises

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcasts · 🗺️ Infographies · 📄 Fiches de révision · ❓ Quiz

Module 6 : La déontologie du conseiller

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcasts · 🗺️ Infographies · 📄 Fiches de révision · ❓ Quiz

Chapitre 7

Evaluation des connaissances - Formation IAS Niveau I

Evaluation des connaissances - Formation IAS Niveau I

Chapitre 8

Demander son attestation de formation

Demander son attestation de formation

Chapitre 9

Entretien personnalisé

Entretien personnalisé

Modalités pédagogiques

E-learning 100 % asynchrone

150 heures accessibles 7j/7 et
24h/24, à votre rythme.

Vidéo learning ciblé

Modules avec vidéos courtes,
fiches techniques et fiches
d'approfondissement.

Micro-apprentissage guidé

Quiz de validation par module,
base de questions officielles.

Certification & évaluation

- Quiz de validation par module
- Suivi de progression sur
plateforme
- Exercices pratiques et mises en
situation
- Examen final : 100 questions
QCM, score min. 70 %
- Examens blancs illimités
- 3 tentatives — résultat immédiat
— attestation délivrée

Accompagnement & assistance

Hotline **technique** du partenaire
(5j/7 — délai 24h)

Hotline **pédagogique** du
partenaire (5j/7 — délai 48h)

Support — [contact@invest-
aide.fr](mailto:contact@invest-aide.fr) · 04 51 08 26 49 / 07 56
92 44 00

Comment s'inscrire & délais d'accès



Prise de contact

Échangez avec un conseiller pour vérifier l'adéquation avec vos besoins.



Validation du financement

Financement personnel, ou autre dispositif externe.



Accès à la formation

Accès immédiat en financement personnel. Entrées permanentes.

Accédez à la formation

TOUT CE QUI EST INCLUS

- Vidéos de cours et fiches techniques par module
- Supports de présentation téléchargeables
- Quiz de validation à chaque module
- Évaluation finale des acquis
- Assistance technique et pédagogique 5j/7
- Attestation de suivi et de réussite

TARIF

450,00 €

HT

TVA Exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI — 450,00 € TTC. Financement personnel — accès immédiat après inscription.

[Rejoindre la formation](#)

Une équipe d'experts

Des interlocuteurs spécialistes : transaction immobilière et financière, gestion de patrimoine, mathématiques financières, droit de la famille, fiscalité, méthodes de vente.



Cyrille Chéry

CEO Invest'Aide · Groupement de CGP Indépendants ·
Actuaire & Formateur



Amélia Perrier

Responsable administratif du groupe

Organisme de formation certifié Qualiopi — TBEditions, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84 69 19923 69. Financement CPF, OPCO, Pôle emploi possible.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap. Les conditions d'accès et aménagements sont étudiés au cas par cas. Référent handicap : Cyrille Chéry.

Contact

Nous contacter

contact@invest-aide.fr — 04 51 08 26 49 / 07 56 92 44 00
Accusé de réception sous 72h.

Support plateforme

Hotline technique : 5j/7, délai 24h
Hotline pédagogique : 5j/7, délai 48h

Réclamations & médiation

Toute réclamation peut être adressée à contact@invest-aide.fr. Chaque demande fait l'objet d'un accusé de réception sous 72h, d'une analyse et d'une réponse adaptée ; le cas échéant, des actions correctives sont mises en place.

Si aucune réponse satisfaisante n'est apportée dans un délai de deux mois après une réclamation écrite, datée et circonstanciée, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, l'entité de médiation retenue est :

SAS MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT — <https://www.medconsodev.eu> — C/O Centre d'Affaires Stéphanois, Immeuble l'Horizon, Esplanade de France, 3 rue J. Constant Milleret, 42000 Saint-Étienne

Et après... Rejoindre Invest'Aide

À l'issue de la formation, vous aurez la possibilité de rejoindre le groupement Invest'Aide en tant que conseiller en gestion de patrimoine : accès à la gamme de produits à tarifs négociés, aux logiciels, à la conformité et à l'assistance administrative dédiée.

Les plus du groupement



Commissions attractives

Une part significative des commissions générées reversée aux conseillers.



Services à valeur ajoutée

Assistance administrative, leads qualifiés et outils dédiés.



Accompagnement continu

Un suivi personnalisé pour développer votre cabinet.

Pourquoi choisir Invest'Aide Academy ?

Certifié Qualiopi

Financement CPF, OPCO, Pôle emploi possible.

Expert praticien

Formateur CGP-CIF en activité, une expérience terrain réelle.

Communauté CGP

Un réseau structuré de conseillers indépendants.